

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ACTIVITES SPORTIVES – SECTION SENIORS

PROCÈS-VERBAL N° 08

La Commission se réunit tous les Jeudis
De 14 heures à 17 heures
N° de Tél. Direct : 04.94.08.60.44 - Portable : 06.71.58.42.69

Réunion restreinte du : **Lundi 10 mai 2021**

Présidence : **M. Guy BOUCHON**

Délégué du C.D : **M. William PONT**

Secrétaire : **M. Emile TASSISTRO**

INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).
Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.
Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.
L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.
Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.
2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.
- 5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

Communiqué sur les Championnats Saison 2021/2022

**Clôture des engagements : le 16 juillet 2021
le 29 août et le 05 septembre 2021 (Coupe de France ?)
Reprise des championnats : le 12 ou le 19 septembre 2021 (en attente de confirmation)**

Suite à la saison blanche 2020/2021, les championnats 2021/2022 seront reconduits à l'identique de la saison 2020/2021 dans la composition des poules provisoires

Les clubs devront confirmer leur engagement pour constituer les poules définitives

Pour la catégorie D4, vous trouverez la liste des équipes engagées saison 2020/2021, la composition des poules se fera en fonction des engagements définitifs pour la nouvelle saison.

Composition des poules provisoires Saison 2021 - 2022

D1

AS Esterel 1 - Asptt Toulon 1 - Cannet des Maures 1 - Cogolin Sp C 1 - Efc Frej/Raph 3 - Le Lavandou Sp O. 1 - Le Pradet US 1 - Sc Draguignan 1 - Six Fours le Bruscat FC 2 - Sollies Farlède 1 - St Cyr As 1 - St Mandrier 1 - St Maximin O. 1 - Us Carqueiranne/Crau 2

D2

Poule A

AS Maximoise 2 - Bormes MS 1 - Cogolin Sp C 2 - FCUS Tropez 2 - Grimaud FC 1 - La Valette UA 2 Ollioules US 1 - Pays de Fayence FC 1 - Ramatuelle FC 2 - Roquebrune Ca 1 - SP Club Toulon 3 - Toulon Tremplin 1

Poule B

Besse Sports 1 - Cuers Pierrefeu US 2 - FC Rocbaron 1 - Gardia Club 2 - Hyeres FC 3 - La Cadiere US 1 - La Londe SO 2 - La Seyne FC 1 - Les Arcs AS 1 – Mar vivo Av S 1 - Nans SC 1 - Puget/Argens FC 1

D3

Poule A

Asptt Toulon 2 - FC Revestois 1 - Gardia Club 3 - Hyeres Asptt 1 - JS Beaussetane 1 - JS Mourillonnaise 1 - JS Berthe1 – Mar vivo Av S 2 - Ollioules US 2 - Pradet US 2 - Sollies Farlede 2St Mandrier 2

Poule B

Barjols SC 1 - Belgentier FC 1 - Brignoles AS 1 - Carces Am 1 - FC Rocbaron 2 - La Valette UA 3 - Le Val Bessillon 1 - O St Maximin 2 - Rians US 1 - Sanary US 1 - US du Val d'Issole 1- Vidauban FC 1

Poule C

Callas Canton AS 1 - Foot Ass Frejusienne 1 - Grimaud FC 2 - La Londe SO 3 - Les Arcs AS 2 - Lorgues Et S 1 - O Salernois 1 - Plan de la Tour SP C 1 - Puget/Argens FC 2 - RC La Baie 1 - SC Draguignan 2 - Trans S 1

Liste des équipes en D4 :

AS St Cyr 2 – AS Toulon Ouest 1 – Bandol US 2 – Bormes Mimosas S 2 – Brignoles AS 2 – Fc St Zacharie 2 - Hyeres Asptt 2 - La Cadiere AS 2 – O St Maximin 3 – SC Nansais 2 – Sollies Farlede 3 – T Pivotte Serinette 1 Toulon Football Club 1- US Pradetane 3 – US Sanaryenne 2 – Youg Caritas 1 – AS Esterel 2 – AS Maximoise 3 Barjols SC 2 - Besse Sports 2 - Bras AES 1 – CA Roquebrunois 2 – CSK Of Val Rougiere 1- Elan Spf Campsois 1 - Le Lavandou Sp O 2 – Lorgues Et S 2 – O Taradeen 1 –Pignans US 1 –RC La Baie 2 – Sc Tourves 1-Trans S 2

*Prochaine Réunion
Sur convocation*

Le Président : Guy BOUCHON
Le Délégué du C.D. : William PONT
Le Secrétaire : Emile TASSISTRO